

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

30, RUE SAINT-JEAN - TERVUREN
C. C. P. 7537.94 -- Téléphone 57.31.64



REDACTION

AVENUE EMILE ZOLA, 30 - SCHAERBEEK
Tél. : 16.00.73

Treizième année n° 3

Septembre 1959

Notre Assemblée Générale du 14 juin 1959 à Chaumont-Gistoux

Notre assemblée générale du 14 juin 1959 à Chaumont-Gistoux, fut plus qu'un succès.

Ce fut un souvenir inoubliable pour tous ceux qui y participèrent.

C'est pourquoi, il importe d'adresser nos remerciements les plus sincères et les félicitations les plus chaleureuses à la Section du Brabant et en particulier à ceux qui furent les artisans de cette splendide réussite ; nous citerons les camarades GEORGE, VANDENEYNDE, BERTRAND, ITTERS, CLOSSET et CRABBE.

Que de difficultés, ils eurent à surmonter pour mener à bien cette manifestation : opérer une première concentration à Gistoux, en tenant compte de ceux qui arrivaient directement de Liège, Gand, Bruxelles, Bruges, etc. ; puis amener tous les participants à Chaumont ; les ramener ensuite à Gistoux puis prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'ils puissent rejoindre Bruxelles dans les meilleures conditions possibles..

Et cependant, tout se déroula d'une façon impeccable.

Le rassemblement était prévu pour 9 h. 30 à la gare du Midi à Bruxelles où deux « cars » étaient mis à la disposition des arrivants. Celui de Gand attendait déjà depuis quelques minutes et à 9.30 h. exactement, le premier « car » ainsi que celui de Gand prenaient la route de Gistoux tandis que le second « car » restait à la gare du Midi pour amener les retardataires.

Arrivés à 10 h. 20 à Gistoux, les camarades étaient reçus par notre Président Fédéral, le Général SEVRIN, entouré des Colonels GARLIER et DOMBART ainsi que de M. le Bourgmestre DONVIL et des échevins de Chaumont-Gistoux.

Le cortège se formait aussitôt sous la direction du camarade CLOSSET et précédé de la talentueuse fanfare de Tombeek, costumée en « Charles-Quint » gagnait l'Eglise de Gistoux.

Accueillis par M. le Curé de Gistoux, entouré d'enfants de chœur en robe « Jésus », le Général SEVRIN, les personnalités civiles et militaires de Chaumont-Gistoux, les membres de notre C.A., tous les camarades démineurs ainsi que leurs familles prenaient place dans la magnifique petite Eglise de Gistoux trop exigüe pour contenir autant de monde

L'office religieux fut célébré avec une pompe extraordinaire ; pendant la Messe, des voix d'homme et de femme se firent entendre successivement dans « Ceux qui pieusement sont morts de MAWET », le « Panis Angélicus de César Franck » et le « Crucifix de Gabriel Fauré ».

Puis M. le Curé de Gistoux prononça un sermon d'une haute élévation morale à l'intention des Démineurs, sermon qu'il m'est agréable de reproduire dans ses grandes lignes.

SERMON DE M. LE CURE DE GISTOUX.

Monsieur le Général,

Messieurs les Membres de la Fraternelle des Démineurs de Belgique.

Lorsqu'on songe à commémorer les Héros de la guerre et les soldats morts pour la Patrie, il nous vient normalement à l'esprit ceux qui ont versé leur sang sur les champs de bataille au cours de la grande mêlée, ceux qui sont morts comme prisonniers et enfin, tous ceux qui ont été déportés et réduits en cendres dans les camps d'extermination.

Beaucoup, peut-être, oublient hélas, ceux... qui, durant plusieurs années, même après la guerre, rem-

plirent la périlleuse mission de libérer le Pays de toutes les mines et explosifs laissés à l'abandon, un peu partout chez nous, par l'ennemi, ceux..., qui parmi les soldats d'élite, s'offrirent comme « volontaires-démineurs » pour le salut public.

MES FRERES, OUI...

Maintenant, après quinze ans, tandis que la vie a repris le dessus, la vie, avec toutes ses habitudes de confort et d'insouciance, nous avons un peu oublié tous ces valeureux « officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et ouvriers militaires » tombés au service du déminage : le nombre de leurs morts dépassent la centaine; le nombre de leurs grands blessés dépasse plusieurs centaines.

Comme l'a si bien dit l'un des vôtres, « pensez-vous, que le laboureur, retournant son champ, songe encore au démineur, qui est passé par là avant lui, au temps où la terre s'ouvrait et se déchirait, sous l'explosion soudaine et brutale de l'engin-meurtrier qui y était caché ? Et demain, lorsque les moissons auront grandi sur nos côtes et dans nos vallées, saines, robustes et prometteuses, pensera-t-on que ces épis, que ces grains bien tassés, que l'on tient dans la main avant d'être broyés sous la meule, ont été nourris du sang des héros du Déminage?... Le touriste qui passe dans nos forêts et dans nos belles vallées, arrêté soudain par le signe austère d'une humble croix, là, le long du chemin, pensera-t-il à celui qui l'a précédé et qui n'alla pas plus loin ? Oui, arrêté pour toujours, par la mine sournoise et cachée.

Hélas, plus de cent de vos frères d'armes de la Fraternelle, Messieurs, sont tombés comme des « gerbes vivantes » ; des hommes qui auraient pu être des vôtres, en ce moment, et qui, tout à coup, ont été étendus, par terre, fauchés et broyés, sous les explosions et sous le feu.

Ah, prions Dieu, qu'ils reposent dans sa paix éternelle.

Ainsi donc, bien des années durant, et bien après la guerre, vous êtes restés vaillants et courageux sur le front, en lutte et en butte avec un ennemi bien plus dangereux et plus sournois qu'au temps de la guerre, un ennemi caché, enfoui, perdu comme innocemment sous l'herbe, sous la racine de l'arbre qui grandit au détour du chemin. Combien de drames rapides et sanglants... Combien d'hécatombes sur les terres de nos ancêtres... Combien encore d'entre vous furent ainsi frappés à la tête, à bout portant, par un éclat, mais néanmoins, toujours souriant devant la mort.

Est-ce une heureuse réminiscence, MES FRERES? Une coïncidence? Voici depuis quelques jours, dans plusieurs de nos salles, on tourne un film de toute beauté.

C'est un film qu'il faut voir, puisqu'il parle des démineurs. Heureux les films qui jettent ainsi des fleurs sur l'héroïsme des années d'après guerre et qu'il ressuscite comme de nos jours?

Vais-je rapidement vous dire de quoi il s'agit, résumer ici cet épisode tragique ?

Et Monsieur le Curé de Gistoux fait une analyse du film ainsi que des personnages illustrant la vie des démineurs. Puis il poursuit son sermon.

« Membres de la Fraternelle des démineurs de Belgique, vous êtes venus ici, cette année comme les précédentes, pour perpétuer le souvenir de vos FRERES D'ARMES, pour témoigner de votre virile amitié et de votre authentique fraternité dans une commune pensée du plus sublime des sacrifices.

C'est à vos Morts, aux meilleurs d'entre vous, que vous offrez d'abord votre amitié et toute la force de votre exemple de fraternité. C'est dans la prière, comme des frères dans la même foi, que vous portez, ce matin avec le prêtre, leurs corps mutilés et sublimés par le sacrifice parfait de leur vie... Leurs corps et surtout, leurs âmes sont allés rejoindre les corps et les âmes de tous ceux-là, qui sont tombés, par le monde, et qui, aujourd'hui, se dressent en victimes expiatoires.

Leur mort a été, pour nous tous, le gage de la vie et de la paix.

C'est parce qu'ils sont morts, qu'il nous est maintenant donné de vivre.

Ainsi donc, agenouillés, ce matin, devant le Christ, devant la grande Croix qui domine cet autel, l'Autel sur lequel va s'achever le divin sacrifice, vous voudrez, vous aussi, FRERES DE CEUX QUI NE SONT PLUS, DANS UNE MEME FRATERNELLE CROYANCE, REPENSER A TOUTES CES AUTRES CROIX, QUI DOMINENT LE SACRIFICE DE TOUS VOS CHERS CAMARADES.

Et, quand tout à l'heure, après vous être réconfortés, dans cette prière salvatrice du Christ, vous passerez sur le parvis de cette Eglise, près du Monument aux Morts, oui, MES FRERES, symboliquement vous vous agenouillerez une fois de plus dans une virile amitié. Et, dans une fervente et toute généreuse reconnaissance, devant toutes les petites croix perdues dans les taillis de notre Patrie, vous évoquerez le souvenir de ceux qui ont offert leur sang pour la grande fraternité du monde.

Ah, pauvres petites croix, plantées un peu partout, sur notre sol de Belgique, les voyez-vous blotties dans leur modestie? Petites croix de bois, c'est à vous que nous pensons, dans un souvenir et avec une flamme au cœur, fraternellement ranimée.

Monsieur le Général,

Messieurs les Membres de la Fraternelle des Démineurs

nous nous félicitons de l'honneur qui nous échoit aujourd'hui, de recevoir les Délégations venues de tous les horizons de notre Pays : ceux de Liège, ceux de Namur, des Ardennes, ceux de Charleroi et d'Anvers, ceux des Flandres, d'Ostende, de Bruges, de Gand et ceux de Bruxelles.

Les Magistrats de la Commune de Chaumont-Gistoux vous diront tout à l'heure ce qui honore nos habitants dans le choix que vous avez fait de notre centre et dans cette magnifique manifestation de ce jour, tandis que vous assurez les autres buts de

votre Assemblée annuelle. En effet, n'est-ce pas un prescrit de la loi de la fraternité entre démineurs que de songer aux nécessités, aux besoins vitaux de ceux qui restent survivre? Dans un geste émouvant de charité et d'amitié, votre main glissera dans celle des veuves et des enfants de Vos Martyrs un peu de son bien-être, un peu de sa grandeur, afin que, eux aussi, puissent vivre honnêtement, grâce à vos œuvres de bienfaisance et à votre charitable paternité.

Et maintenant, sous la conduite d'un Chef, dont je m'honore d'être l'ami de longue date, et à qui je dois un peu toute la joie de votre visite si distinguée;

sous l'impulsion de votre Président, que je sais être particulièrement estimé et aimé de tous les Démineurs,

la FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE donnera l'exemple de la véritable fraternité et témoignera au grand jour du but qu'elle s'est prescrite depuis sa fondation.

N'est-ce pas Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, que vous représentez parmi nous, mon Général, qui écrivait cette consigne qui doit être la vôtre? **« Ce miracle de nos courageux démineurs évoquera le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour que la Belgique puisse travailler et vivre**

en paix. Que ceux qui ont accompli pareille œuvre restent unis dans la paix, pour que le pays puisse les honorer tous ensemble, et leur rendre hommage, ainsi qu'à leurs morts, comme il le fait pour ses meilleurs enfants.

La cérémonie religieuse prit fin par une vibrante « Brabançonne », puis l'assemblée se rendit au « Monument aux Morts » de Gistoux où en présence des autorités civiles et religieuses fleurit le « Monument » tandis que la fanfare de Tombeek sonnait « aux champs » et qu'une minute de recueillement était observée.

Puis ce fut l'embarquement pour Chaumont où devait se tenir l'assemblée générale.

Une première halte au « Monument aux Morts » de Chaumont que le Général fleurissait, puis réception à la Maison Communale par le Bourgmestre M. DONVIL et les échevins de Chaumont-Gistoux. M. le Bourgmestre harangua les Démineurs en flamand et en français et se dit heureux et fier de les recevoir à Chaumont-Gistoux.

Le Général SEVRIN remercia puis une délégation fut reçue dans le cabinet de M. le Bourgmestre tandis que les autres démineurs et leurs familles prenaient place dans la salle des fêtes de Chaumont où l'apéritif leur était servi en attendant que commence l'assemblée générale.

L'Assemblée Générale

A 12 h. 30, tout le monde se trouvait réuni dans la salle des fêtes de Chaumont et notre Général ouvrait aussitôt la séance.

Allocution du Général Sevrin

Notre première pensée, au seuil de notre réunion annuelle, doit aller vers nos morts.

En effet, un des objectifs primordiaux de notre association est le culte du souvenir. Nous nous sommes proposés de garder fidèlement la mémoire de ceux d'entre nous, tombés au champ d'honneur, et de leur rendre hommage en évoquant leur suprême sacrifice.

Unissons dans une pieuse pensée ceux de nos membres, décédés au cours de l'année écoulée. Rendons aussi un hommage particulier à la mémoire de notre ami tant regretté, le major René PORREWIJCK, chef de Corps admirable, dont nous avons tous conservé un souvenir attendri. Hier, une délégation de la Fraternelle a déposé des fleurs et s'est inclinée sur sa tombe et y a associé le souvenir de tous les disparus du Déminage.

Je vous propose d'observer une minute de recueillement à leur mémoire.

(L'assemblée, debout, observe une minute de recueillement).

Je salue la présence parmi nous :
du Colonel POSSCHELLE. Bien qu'il ne soit resté

guère plus d'un an à la tête du SEDEE, il y a laissé le souvenir d'un chef actif, dévoué et respecté;

du colonel DESMET, démineur de la première heure, qui profite de toutes les circonstances qui lui sont permises pour se joindre à nous et se retremper dans la cordiale atmosphère des Démineurs;

du Lieutenant-Colonel DAUTEL, l'actuel chef de corps, qui a su retrouver bien vite l'esprit Démineur, qu'il avait déjà connu dans nos unités du Luxembourg, peu après la libération.

L'année dernière nous nous réunissions aux portes de l'Exposition. C'est en effet, sous le signe de l'Expo 58 que nous voulions placer notre assemblée générale.

Cette année, c'est dans le cadre champêtre d'une de nos charmantes cités du Brabant Wallon que nous nous rassemblons pour passer ensemble une journée, que je souhaite agréable.

Nous le devons au très sympathique Bourgmestre de Chaumont-Gistoux, qui a eu l'extrême amabilité de nous inviter à venir goûter les charmes de sa souriante localité. Nous l'en remercions bien sincèrement et nous lui exprimons, ainsi qu'aux édiles communaux, toute notre gratitude pour la peine qu'ils se sont donnée afin de nous recevoir dignement.

Je vous remercie d'être venus si nombreux à notre rassemblement annuel et d'avoir montré, une fois de plus, la vitalité de notre association.

A vrai dire, ce n'est pas sans une certaine angoisse, que nous avons consenti à organiser cette journée tout de même quelque peu en dehors des limites de l'agglomération bruxelloise et nous nous demandions si l'attrait de pareille décision serait suffisant pour vaincre toutes résistances et les objections.

Mais le succès a été tel, qu'à cette première angoisse s'en est substituée une autre : celle de ne pouvoir organiser nos transports de Bruxelles dans des conditions suffisantes de capacité et de confort.

Tout cela s'est finalement bien arrangé grâce au dévouement de notre section du Brabant et à la bonne compréhension de nos sections provinciales. Mais s'il nous est particulièrement agréable à tous de nous retrouver en cette circonstance et de renouer des amitiés et des souvenirs, vous êtes aussi venus pour qu'ensemble nous jetions un coup d'œil sur les questions qui vous intéressent au plus haut point, qui ont retenu et continuent de retenir toute l'attention de votre C.A.

Tout d'abord, nous nous réjouissons de ce que la plupart des veuves et tuteurs de nos orphelins ont fait le nécessaire pour obtenir les allocations d'études auxquelles ils peuvent prétendre. Je signale à ce propos que le plafond des ressources familiales autorisées pour entrer en ligne de compte vient d'être majoré de 2,5 %. Il est ainsi porté pour les études moyennes de 75.000 fr. à 76.875 fr.

Enfin, nous répétons que, en matière d'études, quelles qu'elles soient, la Fraternelle examinera toujours avec la plus grande bienveillance tous les cas intéressants qui lui seront signalés où l'intervention de l'Etat serait jugée insuffisante. Nous attirons tout spécialement l'attention des Présidents des Sections Provinciales sur cet important problème.

En ce qui concerne le statut du Combattant, nous en sommes toujours au même point : il est toujours à l'étude, malgré de nombreuses et pressantes instances et, en conséquence, toutes les questions qui en découlent restent en suspens, à savoir, pour les Démineurs :

- doublement pour le calcul de la pension, du temps passé au déminage jusqu'en juin 1949;
- octroi de la carte des états de service de combattant au delà du 9 mai 1945;
- distinctions honorifiques.

Nous continuerons évidemment à nous préoccuper de ces questions, dont nous reconnaissons toute l'importance et nous poursuivrons leur réalisation avec obstination, appuyés en cela par l'UFAC 40-45 et par la CESAC.

Notre dernier bulletin vous a annoncé la réouverture des délais pour l'introduction des demandes de la carte des états de service des Anciens Combattants 40-45. Nous convions ceux de nos membres, qui ne l'ont pas encore fait, à introduire leur demande auprès de notre Secrétariat.

Vous n'êtes pas sans savoir que les démineurs qui, sous les ordres du Major SAUVIN, ont travaillé à l'enlèvement et à la destruction des engins explosifs pendant l'occupation, peuvent à présent revendiquer les mêmes droits et avantages que ceux reconnus aux combattants, aux prisonniers de guerre et aux résistants, c'est à dire période comptant double pour la pension et éventuellement les pontifications d'ancienneté.

Nous avons réussi actuellement à rétablir la liste exacte de tous ceux qui peuvent y prétendre et pouvons délivrer aux intéressés les attestations indispensables pour la reconnaissance de leurs droits.

Pour le surplus, votre C.A. se réunit au moins une fois par mois et il ne se passe pas de séance où il n'est saisi de demande de secours de certains de nos membres, momentanément dans le besoin, qui nous sollicitent aide et assistance. Tous ces cas sont examinés avec attention et avec bienveillance et il est donné suite dans toute la mesure de nos moyens.

Mais parmi les sollicitants, il en est qui ont omis de payer leur cotisation depuis parfois plusieurs années et qui, brutalement placés devant une cruelle nécessité, se souviennent tout à coup qu'il existe, quelque part, une fraternelle qui pourrait leur venir en aide.

S'il est bien entendu que les veuves, orphelins et parents de nos morts du Déminage sont et resteront nos membres aussi longtemps qu'existera la Fraternelle et cela, sans qu'ils soient astreints à payer une cotisation quelconque, il ne peut être question de pareille faveur pour ce qui concerne nos autres membres.

Pour rester membre de la Fraternelle, pour collaborer avec nous à l'œuvre que nous poursuivons, pour jouir des avantages assurés à nos membres, ils doivent tout au moins payer la très modeste cotisation que nous leur réclamons.

Nous allons même plus loin, puisqu'en cas de nécessité nettement reconnue, nous sommes décidés à remettre gratuitement et momentanément la carte d'affiliation, mais il faut, tout au moins, que nous ayons la preuve de la volonté de l'intéressé de ne pas se désolidariser de ses anciens frères d'armes.

Nous avons, au début de l'année, reproduit l'essentiel des droits des veuves et orphelins dans les divers domaines qui les intéressent. De même, nous comptons dans notre prochain bulletin, revenir sur les droits et avantages reconnus aux anciens Démineurs. Nous ne pouvons que vous engager à conserver soigneusement de tels numéros de notre bulletin, afin de pouvoir vous y référer éventuellement, en cas de besoin.

Et, puisque nous parlons du bulletin, j'en profite pour adresser au Major BONMARIAGE, notre rédacteur en chef, toutes nos félicitations et tous nos remerciements pour toute l'attention qu'il porte à faire sortir régulièrement notre journal. Merci également à ses collaborateurs bénévoles qu'il souhaite toujours plus nombreux.

Il y a quelque temps, je vous ai fait part de mon sentiment de tristesse de voir notre section de Liège, naguère si exubérante, tomber dans un état de léthargie assez inquiétant. Depuis un certain temps, nous avons constaté, avec une joie indiscutable, reprise d'activité. Nous nous en réjouissons tous bien sincèrement et souhaitons ardemment voir ce réveil s'intensifier et se manifester de multiples façons.

Ainsi que le fait régulièrement la Section de la Flandre Orientale, animée par notre camarade VAN CLEVEN et ses dévoués collaborateurs nous souhaitons recevoir de nos sections provinciales tous renseignements sur la vie de leur section. Ils figureront à notre bulletin, qui sera ainsi un fidèle reflet de notre activité.

Il me reste à adresser nos remerciements aux membres de la Section du Brabant, qui ont mis sur pied la manifestation d'aujourd'hui, (notamment nos camarades BONMARIAGE, GEORGE, VANDENEYNDE et BERTRAND) et de les féliciter pour la réussite totale de cette journée.

(des applaudissements prolongés saluent la fin de l'allocution de notre Président Fédéral.)

Le Major SAMYN prend la parole et prononce en flamand l'allocution du Général SEVRIN.

RAPPORT DU TRESORIER.

Le Secrétaire-Trésorier BAENTS fait le bilan de l'activité financière pour l'exercice qui vient de s'écouler.

Le bilan est adopté sans discussion.

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS DECHARGE A DONNER AUX ADMINISTRATEUR

Le rapport des commissaires-vérificateurs et la décharge à donner aux administrateurs sont adoptés à l'unanimité.

ELECTIONS STATUTAIRES.

Les Administrateurs cités ci-après sont sortants et réélus à l'unanimité :

MM. SEVRIN, PRIGNON, LINOTTE, VANCLEVEN, DEBACKER, MERCKX, COTTON, LINDEN et SAMYN.

COTISATION.

La cotisation pour 1960 reste fixée à 40 frs quoique la ristourne à l'UFAC ait été portée de 8 à 13 frs.

DIVERS.

La Section de Liège demande que les cartes de membre puissent parvenir plus tôt à leurs destinataires. Le nécessaire sera fait.

Le camarade LINOTTE demande à pouvoir associer au pèlerinage au Monument National à Stavelot, un hommage aux Monuments de Grupont et Rendeux.

Cette question sera envisagée pour l'année prochaine.

Le Camarade VANDREYDT serait d'avis de postposer le pèlerinage au Monument de Stavelot au mois de septembre.

Le Général SEVRIN déclare que cette année la Section de Liège se charge comme d'habitude du pèlerinage au Monument National le 21 juillet.

Le Major SAMYN se rendra avec une délégation et drapeau aux Monuments de Blankenberge et de La Panne.

Le Camarade VANDERRICK désirerait que des pèlerinages soient organisés à tous les Monuments élevés à la mémoire des Démineurs; il désirerait aussi que des brochures « Nos Démineurs » soient remises aux Sections pour être distribuées judicieusement.

L'assemblée générale prend fin qu'il est passé 13 h. 30.

La salle se vide très lentement et tous les camarades reprennent place dans les cars qui doivent les ramener à Gistoux où est prévu notre banquet démocratique.

La salle de l'hôtel des Accacias où a lieu le repas est splendide. Des baies vitrées immenses inondent les tables d'une lumière éclatante et montrent une vue splendide sur la campagne environnante.

Des fleurs multicolores jonchent les tables, des plantes de toutes espèces complètent une décoration qui plongent les convives dans un réel ravissement.

Combien sont-ils à table- Cent-cinquante, peut-être plus, tous heureux de se retrouver face à face, coude à coude et de terminer une journée pleine de souvenirs et de communion fraternelle.

Le menu est de choix : assiette de hors d'œuvre variés, potage extra, rôti de porc, petits pois, carottes, haricots verts, pommes de terre, pâtisserie, café.

Le tout est extrêmement soigné et consacre le renom du Restaurant « Les Accacias ».

Parmi les convives on reconnaît le Général SEVRIN et notre charmante Marraine Mademoiselle SEVRIN, M. le Bourgmestre de Chaumont-Gistoux et Madame DONVIL, le colonel POSSCHELLE, le colonel et Madame LINDEN, le Colonel et Madame DOMBARD, le Lt Col. et Madame DAUTEL, le Major SAMYN, le Major et Madame BONMARIAGE, M. le Curé de Gistoux, M. le Curé de Chaumont, le Commandant et Madame GEORGE, le Commandant et Madame DESAEGHER, le Commandant et Madame DOHET, le Commandant et Madame VANDREYDT, le Commandant et Madame SAMYN, M. l'Avocat et Madame VANDENEYNDE, le Capitaine et Madame COGNEAU, M. et Madame GUILLAUME, M. et Madame ITTERS, M. et Madame LINOTTE, M. et Madame LHOOST, M. et Madame BERTRAND, M. et Madame CLOSSET, M. et Madame CRABBE, notre Secrétaire BAENTS, etc. etc. etc...

(la liste complète des participants sera publiée dans un prochain bulletin.)

L'ambiance est indescriptible.

Mais hélas, le temps passe beaucoup trop vite et il faut songer au retour.

Avant de clore cette journée inoubliable, le Major BONMARIAGE fleurit notre gracieuse Marraïne en lui donnant l'accolade traditionnelle, tandis que le Camarade VANDENEYNDÉ fleurit à son tour Madame DONVIL.

Et c'est ainsi que prend fin cette assemblée générale 1959.

En marge de l'Assemblée Générale

Les messages suivants ont été reçus :

Regrettons vivement absence en cette journée

que je souhaite ensoleillée et fraternelle.

Docteur PRIGNON.

Regrettons vivement empêchement assister réunion - Formons vœux réussite et envoyons sincères salutations.

M. et Madame RAYNOTTE.

et de Madame PORREWIJCK.

... vous prie de vouloir bien remercier, en mon nom, tous ceux de notre « Fraternelle » qui ont eu une pensée si reconnaissante envers notre cher Disparu. Tous mes remerciements bien sincères également, pour les magnifiques fleurs déposées sur sa tombe.

Au Conseil d'Administration

Rien de spécial à signaler quant aux activités de notre Conseil d'Administration.

LA VIE DANS NOS SECTIONS.

La période des vacances et le beau temps exceptionnel aidant ont plongé les Sections dans une douce léthargie.

Mais nul ne doute de la reprise à bref délai d'une activité débordante.

★

Il est rappelé aux camarades de la région liégeoise qu'une permanence est établie le premier lundi du mois de 19 à 20 h. dans les locaux de l'UFAC., boulevard de la Sauvenièrre.

Cette permanence sera tenue en principe par le Camarade LINOTTE auquel ils pourront soumettre toutes les questions qui les intéressent.

Le renouvellement des cartes de réduction des Invalides aux Chemins de Fer

L'Administration des pensions a fait parvenir la circulaire suivante.

« L'Administration des pensions procédera, dans le courant du deuxième semestre 1959, au renouvellement des cartes donnant droit à une réduction de 75 % sur le prix normal des billets de chemin de fer aux invalides militaires ou assimilés de la guerre 1914-1918 et de la guerre 1940-1945 bénéficiaires d'une pension à ce titre.

Ces invalides n'ont actuellement aucune démarche à faire; la distribution sera réglée selon l'ordre des listes de paiement, de façon à effectuer en même temps un contrôle précis en accord avec la S.N.C.F.

Les intéressés seront avisés individuellement et au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des formalités qu'ils auront à accomplir et des documents qu'ils auront à produire au moment voulu.

Ils sont donc instamment priés de n'adresser aucune demande ou aucun document à l'Administra-

tion des pensions sans y avoir été expressément invités par un avis personnel.

Il ne pourra être donné aucune suite à une demande envoyée prématurément. Les auteurs de pareilles demandes devront se conformer en temps opportun aux indications qui leur seront envoyées.

Les cartes actuelles restant valables jusqu'au 31 décembre 1959, les invalides de guerre ne doivent manifester aucun sentiment d'impatience ou d'inquiétude en ce qui concerne leur renouvellement, même s'ils apprennent que d'autres catégories de bénéficiaires, qui ne relèvent pas de l'Administration des pensions, sont déjà en possession d'une nouvelle carte.

S'ils se conforment méticuleusement aux instructions qui leur sont données, le renouvellement sera terminé dans les délais fixés.

On ne saurait trop conseiller aux bénéficiaires de pareilles pensions qui viendraient à changer d'adresse après le 1 juin 1959, de prendre auprès du Percepteur des Postes de leur ressort les précautions nécessaires pour que leur courrier les suive à leur nouveau domicile.

Le travail de distribution se fera en effet sur la base des adresses connues au 1er juillet et, par conséquent, la solution de toute difficulté résultant d'un changement d'adresse devra, faute de pareille précaution, être reportée à la fin du 2^{me} semestre 1959. »

Nos Pélérinages du 21 juillet

AU MONUMENT NATIONAL DE STAVELOT.

Extrait du Journal « L'Annonce » de Stavelot en date du 26 juillet 1959.

« A l'occasion de la Fête Nationale, M. l'abbé MOSSAY, Doyen de Stavelot, a chanté le « Te Deum » en l'église paroissiale Saint-Sébastien.

Tandis que les drapeaux des associations patriotiques et des diverses sociétés et groupements de la localité occupaient les stalles du chœur, les autorités avaient pris place dans la nef centrale...

On remarquait également la présence d'une délégation de démineurs conduite par le Dr. PRIGNON, président de la Fraternelle, le Commandant DOHET et le Commandant LENAERTS.

Le Monument aux Morts de la Ville et le Monument National des Démineurs furent fleuris par la Ville, les Combattants et les Démineurs A l'Allée Verte, le Dr PRIGNON, dans une courte allocution, rappela toute la signification du Monument élevé à la mémoire des Démineurs, morts pour la Patrie.

A l'issue de la cérémonie patriotique, un vin d'honneur fut servi aux autorités dans la salle du Chapitre. Le Commandant DOHET salua les personnalités présentes et les remercia de l'intérêt qu'elles portent aux Démineurs. M. J. JACOB, 1er échevin évoqua tout ce que Stavelot doit aux héros du déminage.

Après cette courte réception, un dîner démocratique fut servi aux Démineurs et à leurs familles dans un restaurant de la localité. Le 1er Echevin de la ville et le Président du Syndicat d'Initiative y représentaient Stavelot. »

Outre les personnalités déjà citées, assistaient à ces manifestations : les adjudants REUL et JORIS, le sgt. DUMONT, les caporaux TAHIR, CUSTERS, MULDER, VANDEWEYER, PIRLOT, VANMULLIEN, COLLIN, SMETS, Madame Vve. GENENS et le camarade VANLIERDE.

Pendant tout le repas, les démineurs, anciens et ceux encore en activité de service, fraternisèrent dans une atmosphère de franche et saine gaité entretenue par des talents individuels souvent insoupçonnés et le refrain des Démineurs fut repris en chœur par toute l'assemblée :

« Po s'esse todi joyeux,
Fé comme les démineux... »

ENTENDU AU COURS DE NOTRE BANQUET

Suite à notre petit dictionnaire.

Anthropophage : philanthrope à l'extrême;
Gifle : donation entre vifs;
Papa : petit mot familier que les enfants donnent au mari de leur mère.
Taxidermie : art d'accomoder les restes.

Comme la « Ballade Irlandaise », ce qu'on ne verra jamais.

Un bourreau qui perd la tête pendant une exécution.
Un usurier qui prête attention à une histoire sans intérêt.
Un méhariste qui prive sa monture de désert.

Nos charmants petits.

Ernest est dans le tram avec son papa. En face d'eux est assise une charmante petite dame qui s'apprête à descendre. Quand elle est partie, Ernest murmure à l'oreille de son paternel :

- Dis Pa, t'as vu la petite femme.
- Quoi, s'effare Papa.
- Appétissante hein?
- Du coup, papa en avale sa pomme d'Adam.

★

Le Commandant DOHET signale que, s'étant rendu à l'improviste à l'occasion des travaux de déminage au Monument de Parfondry érigé à la mémoire du camarade ROLAND, il a été agréablement surpris de constater ce que l'ensemble est harmonieux et étonne le passant au détour d'un sentier sauvage.

La pierre tombale est recouverte de lierre; devant est tracé un joli parterre de roses et derrière, une haie vive très sombre contraste avec la végétation environnante.

Tous nos remerciements à l'Administration Communale de Stavelot pour le soin qu'elle apporte à l'entretien de ce Monument et de notre Monument National.

A LA SECTION DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Le 2 août a eu lieu, à Gand, rue des Démineurs, une courte et pieuse cérémonie.

Notre camarade VANCLEVEN, Président a. i. de la Section, accompagné du Secrétaire DESMET, de deux délégués et du porte-drapeau de la Section avec son emblème, a déposé une magnifique gerbe de fleurs au pied de la « plaque commémorative des Démineurs. »

A LA SECTION DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

Les cérémonies traditionnelles à nos Monuments de Blankenberge et de La Panne ont eu lieu le 21 juillet et feront l'objet d'un compte-rendu dans notre prochain bulletin.

— Comment appétissante? Qu'est-ce que tu veux dire?

— Ben oui. T'as pas vu les belles cerises sur son chapeau?

★

Les parents sont au salon avec un visiteur que l'enfant ne quitte pas des yeux.

— T'as pas soif, dis, Monsieur?

Après avoir entendu plusieurs fois cette question, le monsieur intrigué;

— Mais enfin, pourquoi me demandes-tu continuellement si je n'ai pas soif?

— Parce que je voudrais voir comment tu fais. Papa dit toujours que tu bois comme un trou.

Et enfin, garantie authentique.

Un indigène de Chaumont va se marier.

Accompagné de sa fiancée, il vient à l'INNOVATION » choisir une chambre à coucher.

— Vous savez je voudrais un lit, avec un sommier très solide, dit-il au vendeur.

— Celui-ci sourit et répond avec un clin d'œil :

— Je comprends ça.

— C'est parce que, ajoute notre homme, j'ai le sommeil très lourd.

Camarade Démineur

TOI QUI AS ETE DES NOTRES LE 14 JUIN, A CHAUMONT-GISTOUX, NE T'ES-TU PAS RENDU COMPTE QUE, DANS NOTRE BELLE FRATERNELLE, LES SENTIMENTS DE CAMARADERIE ET DE FRATERNITE Y REGNENT EN MAITRE ?

N'AS-TU PAS CONSERVE UN SOUVENIR INOUBLIABLE DE CETTE MAGNIFIQUE JOURNEE? N'EST-CE PAS AVEC UN SENTIMENT DE BIEN LEGITIME FIERTE QUE TU AS CONSTATE QUE, PRES DE QUINZE ANS APRES TA PERILLEUSE MISSION, LES AUTORITES CIVILES, RELIGIEUSES ET MILITAIRES TE MANIFESTAIENT TOUJOURS UNE CONSIDERATION ET UNE RECONNAISSANCE EMOUVANTES?

TE SOUVIENT-IL ENCORE DE L'ACCUEIL TRIOMPHAL QUE TE FIRENT TOUTES NOS GRANDES CITES A L'OCCASION DE NOS ASSEMBLEES GENERALES : BRUGES, CHARLEROI, NAMUR, JETTE, MOLENBEEK-ST-JEAN, ANVERS, SCHAERBEEK ETC.

EST-IL NECESSAIRE DE TE RAPPELER TOUT CE QUE LA FRATERNELLE A REALISE JUSQU'A PRESENT ET CE QU'ELLE FAIT ENCORE JOURNELLEMENT POUR NOS ORPHELINS, POUR NOS VEUVES, POUR TES CAMARADES DANS L'ADVERSITE?

MAIS NOTRE TACHE EST LOIN D'ETRE TERMINEE. IL RESTE ENCORE BEAUCOUP A FAIRE.

NOUS AVONS BESOIN DE TOI. NOUS AVONS BESOIN DE TON AIDE.

SOUTIENS-NOUS DE TOUTES TES FORCES.

RAPPELLE NOTRE EXISTENCE AUX ANCIENS QUI NOUS ONT PERDUS DE VUE.

INCITE LES A RALLIER NOTRE DRAPEAU.

TU SAIS QUE PLUS ON EST NOMBREUX, PLUS ON EST FORT ET MIEUX ON FAIT ABOUTIR DES REVENDICATIONS.

PAIE REGULIEREMENT TA COTISATION.

COMMUNIQUE-NOUS AUSSITOT TES CHANGEMENTS D'ADRESSE, SOIT EN LE SIGNALANT A LA REDACTION DE NOTRE BULLETIN, AVENUE ZOLA, 30, BRUXELLES 3, SOIT A NOTRE SECRETARIAT, 30, RUE ST. JEAN, TERVUREN.

JE COMPTE SUR TOI, CAMARADE DEMINEUR ET JE TE DIS

M E R C I